

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Compte rendu du GT du 20 septembre 2012

Étaient présent-e-s :

Enquêtrices et enquêteurs de Rhône-Alpes, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Lorraine.

Pour les OS Insee : CGT, SUD, CFDT; CGT-FO, CGC.

Pour la direction Insee : la Secrétaire générale, l'adjointe à la maîtrise d'ouvrage, le Responsable du département Gestion des Ressources Humaines, un agent du GRH, le Responsable de la division Maîtrise d'Oeuvre des Activités d'Enquêtes, un agent de la MOAE.

Suite à nos questions répétées la direction a officiellement annoncé (elle l'avait sous-entendu à de nombreuses reprises) qu'elle ne pensait pas pouvoir tenir l'aboutissement du projet en l'état pour le 1er janvier 2013.

Elle n'a toutefois pas souhaité se prononcer sur la date à laquelle la mènerait la poursuite du calendrier actuel. En effet, contrairement à ce qu'elle avait annoncé en juillet, elle n'a pas fourni de « rétroplanning ».

Elle a simplement fourni une **liste de tâches (voir pièce jointe)**. Nous sommes intervenus pour critiquer d'une part le fait que la direction a retiré de cette liste la durée des dites tâches. Et ce qui est plus inquiétant, elle n'a pas été en mesure de préciser quels en étaient les « responsables » et les « acteurs ». Or il nous semble que la liste des tâches aurait dû être prête depuis longtemps, la question en attente d'arbitrage étant les moyens alloués pour les remplir. De fait la structure de projet n'a pas de moyens en tant que tels, et toutes les tâches doivent être réalisées par les acteurs habituels (SAR, Dem, GRH, MOAE...) pour lesquels ni effectifs supplémentaires n'ont été prévus, ni ré-allocation de moyens discutés ou prévus.

Pour nous le projet manque encore de pilote qui assure que toutes les parties concernées peuvent et vont bien assurer les tâches. Nous réitérons notre inquiétude à la fois pour la sécurisation des conditions d'emploi des enquêtrices et enquêteurs, mais aussi pour les Dem actuellement dans une incertitude très difficile à concilier avec les enquêtes à gérer.

La direction répond qu'elle a travaillé avec des hypothèses fortes :

- le projet débute au même moment pour tout le monde, c'est un « big bang » sans expérimentation
- le cadre de gestion devrait être bouclé pour fin décembre (cela sera vraisemblablement un décret, qui passera donc par la fonction publique)
- une gestion avec entretiens individuels pour toutes et tous
- maintien de la qualité des travaux.
- les CDI pigistes seraient les premier-e-s pris-e-s en compte

Nous avons réitéré notre volonté de mise en place du statut au 1er janvier 2013. **Après de nombreuses relances, la direction a lancé quelques propositions, qu'elle devrait rapidement formuler par écrit, afin que la CDIsation puisse malgré tout se mettre en place le 1er janvier, mais avec en faisant « sauter le verrou » de certaines hypothèses :**

- le premier contrat ne ferait figurer qu'une quotité et ancienneté
- ne pas faire passer les entretiens pour ce premier contrat
- démarrer l'application sur 2 DR seulement en janvier
- ne pas appliquer la rétroactivité tout de suite

La direction énonce ensuite une liste de sujets qui lui posent problème : comment gérer les frais de déplacements, le maintien du revenu net (ne pas donner la différentielle kms tout de suite), le cumul d'activités, le chômage hors du calcul revenu...

Nous avons rappelé que le maintien du revenu net est un engagement obtenu à Bercy.

Nous avons déploré de n'avoir jamais reçu les hypothèses sur lesquelles la direction a travaillé, cela aurait enrichi nos échanges. **Nous répondons que nous allons étudier ces propositions (même si nous rappelons que pour nous l'application doit se faire pour toutes et tous en même temps, et non pas par exemple pour les nouveaux-velles entrant-e-s, ou sur certaines DR...)**

Nous aurons rapidement à étudier cette situation.

Le calcul des quotités

Il devrait être envoyé à toutes et tous (prix, ménages, et bi-réseaux) début octobre pour les années 2010 et 2011.

Outil d'attribution de la charge de travail

L'outil est destiné à la Dem. Il doit permettre d'attribuer des FA aux enquêtrices et enquêteurs du réseau, en fonction des FA par enquêtes, des quotités respectives, et contraintes extérieures (congrés, formations, autres réunions types comités techniques, dates limites d'enquêtes, maladies...). La base de calcul de la durée du travail est : les tests de collecte + les règles concernant les km, les temps de préparation etc. toutes ces choses ont été déterminées lors des travaux sur la quotité passée.

Cependant si le travail dans un sens (nombre d'enquêtes réalisées, non réalisées, km parcourus... ==> temps passé) est déjà un peu complexe, le travail dans l'autre sens (temps donné ==> combien de FA à quelle distance) est un peu plus compliqué. Il nécessite en effet d'anticiper le nombre de km (donc combien de déplacements pour une enquête), le nombre d'enquêtes réalisées, le nombre d'enquêtes en déchets, etc.
Cela aurait mérité une discussion approfondie, que nous avons demandée mais qui a été refusée à plusieurs reprises.

C'est seulement à la veille de la réunion à midi que nous avons découvert que l'outil contenait un élément structurant : pour déterminer la charge de travail d'une enquêtrice, la direction souhaitait utiliser son taux de collecte et son taux de réussite précédents ...(à cet égard il est intéressant de lire le compte rendu de la réunion des chefs de Dem, plus détaillée – voir pièce jointe).

Cela voudrait dire qu'une enquêtrice dont le taux individuel de réussite est de 80% car elle travaille dans des zones moyennement difficiles, serait tenue d'avoir le même rendu si on lui donne du travail dans une zone difficile où, quelle-s que soient les enquêtrices ou enquêteurs il est impossible de faire mieux que 50% !

La direction est à cette occasion revenue de manière provocatrice sur « ah mais vous estimez qu'avec le nouveau statut les enquêtrices vont moins bien travailler ! ». En effet, on parle ici de productivité individuelle. Elle ajoute que l'inverse de la situation décrite peut se produire... Nous ne ferons pas de remarques sur la qualité du travail de la direction : après avoir passé un nombre considérable de réunions à déterminer la quotité passée, ce sur quoi nous nous félicitons, elle a voulu passer en douce sur ce point. C'est inadmissible !

Nous signalons à longueur de réunion que ce travail d'enquêtes est tributaire de nombreuses choses sur lesquelles les enquêtrices et enquêteurs n'ont pas prise (entrée dans les logements, acceptation ou pas des enquêtés-e-s...), qu'il est également tributaire du collectif de travail formé avec les Dem, il est donc lassant de se retrouver à nouveau avec une complète responsabilisation de l'enquêtrice ou enquêteur sur l'échec ou la réussite de son enquête.

Pour notre part nous estimons qu'il faut retravailler cette question du taux de collecte et du taux de réussite. Il est évident que tout le monde ne travaille pas à la même vitesse ou avec la même efficacité, mais surtout que les zones de collecte ne sont pas toutes équivalentes. Or avec les attributions de zones qui vont sans doute être modifiées avec le statut, avec les remplacements qui vont être plus nombreux, la situation de travail va changer : le paiement à la pige c'est fini, il va bien falloir s'y faire...(mais cela semble difficile pour certains agents déjà mensualisés).

Nous avons néanmoins pu visualiser l'outil qui, tout en étant réalisé sous excel, est loin d'être rudimentaire. Nous avons redemandé à pouvoir le tester. La direction ne le souhaite visiblement pas. Il a été testé par 3 DR cet été (Lille, Lyon, St Quentin). Il pourrait être déployé, après les formations, en novembre-décembre.

Réunions annuelles

Sur ce sujet également nous demandons un calendrier depuis le printemps ! La direction a enfin fourni un calendrier tenant en grande partie compte de notre demande qu'il n'y ait pas plus de deux RAE à une même date, laissant ainsi la possibilité aux représentants-e-s nationaux des syndicats d'y assister,

Nous avons signalé la RAE IdF pendant les congés scolaires.

Il demeurerait quelques points en séance, voici le calendrier finalement renvoyé par la direction :

Octobre : 15 : Basse-Normandie ; 16 : Rhône-Alpes ; 19 : prix-Rennes ; 23 : Hte Normandie ; 29 : Ile-de-France ;
Novembre : 7 prix-Lyon ; 8 Aquitaine ; 13 Midi-Pyrénées ; 14:Corse ; 15 : Lorraine et Centre ; 16: Limousin et prix-Montpellier ; 19 : Picardie et Auvergne ; 20 : Nord Pas de Calais ; 23 : Alsace ; 26 : Bretagne et prix-Bordeaux ; 27 : Poitou-Charentes et Paca ; 28 : La Réunion ; 29 :Languedoc Roussillon et Champagne Ardenne ; 30 : prix-Lille
Décembre : 6 Pays de la Loire ; 7 : Franche-Comté ; 11 : Bourgogne.

Plusieurs points n'ont pu être étudiés : qualité et indicateurs pour les enquêtes ménages, point prix...

Calendrier : 2 octobre : point Rapport sur la confidentialité des données dans réunion avec la secrétaire générale
3 octobre : GT statut
6 novembre : comité technique de réseau sur le nouveau statut

A Paris le 24 septembre 2012